

12.9.51
OBSERVATIONS,

page 14. SUR L'USAGE 12

DES EAUX MINÉRALES

DE POUQUES;

J. Seph
Par M. RAULIN, Docteur en Médecine;
Conseiller Médecin ordinaire du Roi,
Censeur Royal, de la Société Royale de
Londres, des Académies des Belles Let-
tres, Sciences & Arts de Bordeaux & de
Rouën, & de celle des Arcades de Rome.



A P A R I S.

Chez EDME, Libraire, quai & sous
la porte des Augustins.

M. D C C. L X I X.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



OBSERVATIONS
SUR L'USAGE

*Des Eaux Minérales de
POUGUES, & sur les
Maladies auxquelles elles
sont propres.*

HIC fons, cujus opem Reges & fama saluten
Laudavêre; bibas, promet urramque tibi

CHAPITRE PREMIER.

*Généralités sur les Eaux Miné-
rales de Pougues.*

LA nature a élevé sur la surface
de la terre, des sources d'Eaux
Minérales, propres à remédier

A

aux maladies que les secours ordinaires de l'art ne guérissent pas. Les combinaisons des principes de ces Eaux établissent leurs qualités, & font leurs différentes vertus. On distingue leurs principes par l'analyse ; & leurs qualités sont démontrées par les guérisons qu'elles opèrent.

On divise, en général, les Eaux Minérales en sulfureuses, en alkalines & en ferrugineuses. Celles qui sont susceptibles de divisions particulières, dépendent de quelqu'un de ces principes généraux, qui en fait l'essence & en détermine le caractère. On distingue les Eaux Minérales en chaudes & en froides ; cette différence dépend de celle du feu dont elles sont imprégnées, & du plus ou du moins d'activité de cet élément.

Les Eaux de Pougues sont froides. Nous en ferons connoître les

vertus par des expériences solides, & d'après des observations qui se sont multipliées depuis plusieurs siècles.

Pougues est un bourg (1) situé dans la province du Nivernois, sur la grande route de Paris à Lyon, à deux lieues de Nevers, à quatre lieues de la Charité, & à une journée de Moulins & de Bourges. La rivière de Loire en est à une lieue & demie, & le port le plus près à Germigny. Le bourg est situé de façon que l'air en est très-salubre ; le pays des environs est entre-coupé de petites montagnes fertiles en grains, couvertes de vignes ; le terrain en est pierreux ; on y découvre beaucoup de terre calcaire, très-martiale ; & la province fournit des mines de fer très-abondantes. Les vallons & les plaines des en-

(1) Nommé anciennement *St. Leger de Pougues*.

vïrons forment des prairies humides, qui cependant ne sont pas marécageuses, parce qu'on y a facilité l'écoulement des eaux.

La fontaine des Eaux Minérales est située dans une de ces prairies, à quatre cent pas du bourg, & à six cent de la plus haute montagne des environs. Elle est entourée d'un quarré de muraille de vingt-cinq à trente pieds de circonférence. Le puits qui contient les eaux, est bâti en pierre de taille; il a trois pieds de diamètre, & plus de vingt de profondeur. On a placé vers le milieu une table de fer fondu, où l'on a pratiqué une ouverture d'environ un pied de diamètre, par où les eaux s'élevent avec impétuosité. Cette source est très-abondante; ses eaux coulent également dans tous les temps de l'année.

Le mur qui environne la fon-

taine, existoit tel qu'il est aujourd'hui, au commencement du seizième siècle. Il y avoit alors dans son enceinte, deux fontaines qui n'étoient qu'à un pied de distance l'une de l'autre. Celle qui étoit à la droite du bourg, s'appelloit de *St Leger* (1). Les habitans du pays y faisoient des neuvaines en l'honneur de ce Saint; ils en buvoient quelques verres, tous les matins pendant neuf jours, pour guérir l'hydropisie, les maladies de la peau, les dartres, &c. La fontaine à gauche s'appelloit *St. Marcel*. La première s'est insensiblement réunie à celle-ci, de sorte que depuis longtems elles n'en font qu'une. Sans doute que les Eaux Minérales de Pougues avoient de la célébrité dans les tems les plus éloignés, puisque dans le quin-

(1) Nom du bourg qu'on avoit donné à cette source.

zieme siècle le peuple les avoit en vénération.

Vers le milieu du seizième siècle, cinq à six cens personnes se rendoient tous les ans à Pougues des provinces voisines & même des provinces éloignées, pour guérir de différentes maladies. Ce fut alors que le Prince de Mantoue (2) prit les Eaux à leur source. Henry III (3), Catherine de Médicis (4), la Princesse de Longueville (5), Ma-

(2) Charles de Gonzague, Duc de Nevers, prit les Eaux de Pougues, l'année 1568.

(3) Roi de France, 1585.

(4) Reine de France. Cette Princesse, en reconnaissance des bons effets qu'elle avoit obtenus des Eaux de Pougues, établit un couvent de Capucins à peu de distance de leur source.

(5) Catherine de Gonzague, fille de Louis Prince de Mantoue, & d'Henriette de Cleves Duchesse de Nevers & de Rethel, qui avoit épousé en 1588, Henry d'Orléans premier du nom, Duc de Longueville, Souverain de Neuchâtel, Comte de Dunois, Chevalier des Ordres du Roi.

rie de Gonzague (6), la Baronne de Retz (7), s'y rendirent en différens tems. Henry IV les fit transporter à St. Maur-des-Fossés en 1602, & Louis XIV à St. Germain-en-Laye en 1686. Elles produisirent sur ces grands Rois les effets qu'on en avoit espéré. S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti a pris les Eaux de Pougues pendant trois années consécutives; elles lui ont très-bien réussi: ce qui l'a engagé à acheter des terrains aux environs de la fontaine des Eaux Minérales, à y faire pratiquer des promenades, des allées, planter des tilleuls, & construire une galerie étendue, où les malades se promettent à l'abri du mauvais tems.

Des Chymistes du dernier siècle

(6) Sœur de Catherine, mariée en 1599, à Henry de Lorraine, Duc de Mayenne.

(7) Claude-Catherine de Clermont, célèbre par son esprit.

cle regardoient le sel qu'ils reti-
roient des Eaux de Pougues ,
comme un vrai nitre semblable
au *natrum* des anciens ; d'autres
ont conclu , d'après les expé-
riences auxquelles ils les ont soumi-
ses , qu'elles sont ferrugineuses,
vitriolées , nitreuses & sulfureu-
ses.

Il paroît par de nouvelles ex-
périences faites sur ces Eaux, par
M. Costel M^e. Apoticaire de Pa-
ris , qu'elles contiennent 1^o un
principe volatil , qui n'est autre
chose qu'un air semblable à celui
que nous respirons ; & que leur
saveur vive & piquante ne pro-
vient que de l'activité du ressort
de cet élément , qui se développe
avec force , pour se dégager de
l'espece de combinaison qu'il a
contractée avec ce fluide. 2^o Une
terre absorbante & du fer , en
dissolution par eux - mêmes , in-
dépendamment d'aucune matiere

saline. 3^o Un sel marin , avec sur-
abondance d'alkali minéral.

C'est de la combinaison de tous
ces principes & de leurs propor-
tions respectives , que les Eaux
Minérales de Pougues tiennent
leurs propriétés & leurs vertus.
Elles sont , en général , laxatives
par les garderobes , apéritives ,
diurétiques , diaphorétiques &
même sudorifiques , sur - tout
pendant le sommeil , lorsqu'elles
passent lentement par les autres
voies : elles sont fondantes , dé-
tersives , rafraîchissantes & toni-
ques ; elles fortifient plutôt que
d'affoiblir , à l'occasion des éva-
cuations qu'elles suscitent. Les
Eaux de Pougues rendent le ton
naturel aux solides relâchés , ra-
niment le système vasculaire &
nerveux , lorsqu'il est affoibli ;
donnent de l'activité aux liqui-
des , lorsque leur circulation est
rallentie ; rectifient les sécrétions,

lorsqu'elles sont en désordre ; excitent les excrétiions & les rétablissent , lorsqu'elles sont irrégulières , diminuées ou supprimées.

CHAPITRE II.

Maladies auxquelles les Eaux de Pougues sont propres.

ON a reconnu par des expériences sur les Eaux Minérales de Pougues , leurs principes & leurs propriétés ; & l'on s'est instruit par des observations , des maladies auxquelles elles sont propres. Dans tous les tems , elles ont été recommandées pour les hydropiques ; elles ont guéri des anasarques & des ascites. Elles conviennent principalement à la jaunisse & aux maladies qui proviennent d'obstructions ou d'autres engorgemens chroniques du foie , de

la rate & des autres viscères. On les employe utilement dans les néphrétiques , dans les ulcères des reins & de la vessie , dans la difficulté d'uriner , dans les ardeurs d'urine , dans les écoulemens gonorrhôïques invétérés , principalement lorsqu'ils proviennent du relâchement des vaisseaux spermatiques : elles ne sont pas moins utiles dans la mélancolie hystérique & dans l'hypochondriaque. Elles produisent des effets très-prompts dans les dérangemens de l'estomac , dans les coliques bilieuses , venteuses , hystériques , excrémenteuses , glaireuses & d'autres especes ; dans le vomissement , les cours de ventre , le vomissement de sang & les hémorragies , sur-tout dans celles qui proviennent des voies des urines. Elles sont efficaces dans les rhumatismes , les migraines , les douleurs de tête invé-

térées, les vertiges, les épilepsies, les paralysies; dans les catharres, les palpitations de cœur, les oppressions de poitrine, les asthmes qui proviennent d'engorgement ou de relâchement des viscères. Elles guérissent les maladies cutanées, telles que les éréthèles, gales, dartres, demangeaisons. Les Eaux de Pougues sont propres en général aux maladies qui proviennent de la densité des liquides, de l'irrégularité des solides, principalement lorsque la masse du sang est visqueuse, & chargée de matieres étrangères, en état de désunir ses principes, ou de troubler la régularité de leur concours.

Les Eaux de Pougues sont propres aux hommes & aux femmes, dans les maladies que je viens d'indiquer, qui sont communes aux deux sexes. Elles ont aussi une vertu singulière, dans

plusieurs de celles qui sont particulieres aux femmes: elles remédient à la stérilité qui provient d'embaras à la matrice, dans les parties qui en dépendent, ou dans les autres viscères qui ont du rapport avec ceux de la génération. Elles ne sont pas moins salutaires pour prévenir des avortemens, principalement lorsque la matrice est trop humide, enduite d'une humeur muqueuse extraordinaire, ou lorsque ses ligamens sont relâchés. Elles guérissent les pâles couleurs, facilitent l'écoulement des regles retardées, les accélèrent lorsque elles sont suspendues, les rétablissent lorsqu'elles sont supprimées, & dissipent les obstructions, les tumeurs & les autres embaras qui causent leur irrégularité, ou qui provoquent leur abondance. Elles produisent le même effet sur les embaras des viscères qui

occasionnent les fleurs blanches; & sont d'un puissant secours dans cet écoulement, lorsqu'il est produit par le relâchement des vaisseaux, par la densité glutineuse du sang, ou par l'âcreté de la partie blanche de ce liquide. Les affections nerveuses, les vapeurs, les convulsions, la mélancolie, la fureur utérine & les autres accidens spasmodiques sont modérés, diminués, suspendus ou dissipés par l'usage des Eaux de Pougues. Elles sont principalement efficaces pour ces dérangemens dont les passions & les excès dans le régime ont établi la cause éloignée, & qui reconnoissent pour cause prochaine la roideur & l'irritabilité excessive des fibres organiques de la matrice. Elles produisent le même effet sur la sensibilité trop exquise des fibres nerveuses, sur l'engorgement des vaisseaux, le désordre

général ou particulier de la masse des liquides, sur-tout lorsqu'il provient de leur épaisissement ou de leur glutinosité.

CHAPITRE III.

Maladies auxquelles les Eaux de Pougues sont contraires.

SI les Eaux Minérales de Pougues sont propres à plusieurs maladies & contraires à d'autres, il en est de même de tous les remèdes, dont la Médecine retire les plus grands avantages. Les maladies dans lesquelles ces Eaux réussissent le mieux, ne sont qu'à empirer, lorsqu'on les employe à contre-tems, mal-à-propos; lorsqu'elles ne sont pas précédées d'une préparation convenable, accompagnées du régime de vie

qu'exige leur usage , & suivies de ménagemens nécessaires pour soutenir leur effet. C'est témérité que d'y avoir recours dans les maladies aiguës, dans les inflammatoires & les inflammations, dans les maladies chroniques incurables; elles ne sauroient qu'y être nuisibles: elles peuvent réussir dans les fievres lentes qui proviennent d'obstructions, mais non pas dans les putrides, ni dans les malignes. Quel secours pourroit-on en espérer dans les phthysies nerveuses au dernier degré, dans la dissolution générale des liquides, dans une cachexie parfaite? La nature a perdu alors toutes ses ressources: l'art n'est point fait pour lui en donner; il ne peut que soutenir & exciter celles qui lui restent, il n'est point créateur.

Les Eaux de Pougues ont été regardées, dans les tems les plus

éloignés, comme spécifiques dans les hydropisies; cependant elles n'en guérissent pas de celles où la dissolution des liquides est parfaite. On les regardoit anciennement & on les regarde aujourd'hui, comme souveraines dans les coliques néphrétiques; mais elles ne sauroient briser ni dissoudre des pierres dans les reins, sur-tout de celles qui ont acquis de la dureté. De Massac (1) Médecin fameux, ne s'est pas laissé séduire par un enthousiasme poétique; il avoue dans son Poème sur les Eaux de Pougues, qu'elles ne peuvent dissoudre qu'une espèce de pierre percée en plusieurs

(1) M. de Massac étoit Doyen de la Faculté de Médecine d'Orléans, au commencement du seizième siècle. Il fit un Poème en vers latins sur les Eaux de Pougues, par ordre de Catherine de Lorraine. Il étoit natif de Clairac en Agenois, où sa famille est encore aujourd'hui regardée avec distinction. Clairac est la patrie de M. le Chevalier de Vivens, qui tient un rang distingué parmi les savans de ce siècle.

endroits, qui a la figure d'une pierre-ponce, ou qui ressemble au tuf, que l'ardeur du soleil réduiroit en poussière. L'usage des Eaux de Pougues est toujours très-utile à ceux qui ont des pierres trop dures pour être dissoutes; il prévient leur progrès, en tenant dans une espèce de dissolution les fluides tartareux dont elles se forment. Ces Eaux dissipent les engorgemens des viscères du bas ventre, & même les obstructions récentes; mais on ne peut pas se flatter qu'elles guérissent des squirres invétérés, lorsqu'ils ont acquis la dureté dont ils sont susceptibles. Elles sont nuisibles aux pulmoniques, aux asthmatiques, & contraires dans les rhumes, les catharres, les fluxions. Elles peuvent guérir les douleurs de tête, les migraines, lorsqu'elles sont symptomatiques, mais non pas lorsqu'elles

proviennent de vices particuliers dans l'intérieur de la tête.

Les Eaux Minérales, de quelque espèce qu'elles soient, sont ordinairement peu efficaces dans les maladies chroniques compliquées; cependant il est des cas où elles y sont nécessaires. *Pitou* a observé qu'un homme hydro-pique, qui avoit en même tems une fièvre quarte, guérit de l'hydropisie par l'usage des Eaux de Pougues, & non pas de la fièvre. Lorsqu'une maladie est compliquée, elle provient de causes différentes entr'elles; si celle de ces causes qui produit les symptômes les plus à craindre, peut être guérie par les Eaux Minérales, comme il arriva au malade de *Pitou*; il faut y avoir recours. Si au contraire c'est l'autre cause qui menace du plus grand danger, on suit la méthode curative qui lui est propre,

selon qu'elle est indiquée par ses symptômes.

CHAPITRE IV.

Précautions nécessaires avant l'usage des Eaux Minérales de Pougues ; saison dans laquelle on doit les prendre.

LES Eaux Minérales ne sont propres qu'aux malades. Hypocrate nous avertit très-sagement que les remèdes, de quelque espèce qu'ils soient, ne peuvent que nuire à ceux dont la santé n'est point altérée. En général, les Eaux de cette qualité dissipent les causes des maladies auxquelles elles conviennent, par une action physique indiquée par leur essence & démontrée par ses effets. Plus les malades sont dis-

posés aux changemens que les Eaux font dans la masse de leurs liquides, & à ceux qu'elles opèrent sur le système de leurs solides, plus ils en obtiennent des secours utiles. Le tempérament de chaque malade & chaque maladie ont des signes différens, qui les caractérisent & les distinguent les uns des autres : c'est à ces signes & aux symptômes particuliers des maladies, qu'il faut donner la plus grande attention, pour en connoître le vrai caractère.

Les maladies auxquelles les Eaux de Pougues sont propres, proviennent ordinairement de quelque'une des quatre causes générales, qui se divisent en plusieurs branches, en maladies particulières qui conservent le caractère du principe dont elles se forment. Ces causes sont 1^o. la pléthore sanguine, toujours accompagnée de tension & de roi-

deur des solides: 2°. L'umorale, qui en produit le relâchement & quelquefois l'irritation: 3°. Les obstructions qui bouchent les calibres des vaisseaux, déroutent la circulation des liquides, & changent en irrégulière la direction naturelle des mouvemens des fibres qui y répondent: 4°. L'excessive irritabilité & l'irritation du genre nerveux, le désordre des fonctions, la cacochymie ou la cachexie, suites ordinaires des autres causes générales.

La saignée, les bains, les demi-bains domestiques, les boisons émollientes & tempérantes, la diète, sont les remèdes généraux de la pléthore sanguine. On diminue l'umorale par une diète convenable & l'exercice, par des évacuations à propos, par la transpiration, les urines ou les garde-robes, & par un régime de vie

plutôt sec qu'aqueux & humectant. On dissipe les obstructions par l'usage de décoctions de plantes délayantes, apéritives, amères, savonneuses; de gommés apéritives, de compositions martiales, antimoniales. Comme la cacochymie provient de causes différentes, & principalement du désordre des fonctions & de l'irrégularité ou du relâchement du genre nerveux, c'est de la nature de ces causes que l'on doit prendre les principales indications curatives. Si les maladies particulières qui proviennent de ces principes, sont catarreuses, rhumatismales, gouteuses, nerveuses, hypocondriaques, scorbutiques, scrophuleuses, rachitiques, dartreuses ou laiteuses, on emploie les remèdes appropriés à celles des causes qui en sont le principe & la source. Dans quelle que soit de ces maladies, il faut tou-

jours avoir égard aux premières voies avant que de prendre les Eaux de Pougues, & en faire précéder la boisson par un purgatif employé un jour ou deux avant que d'en commencer l'usage, à moins qu'il n'y ait des indications qui s'y opposent.

C'est par de tels moyens employés à propos, & par un usage convenable des six choses non naturelles, qu'on doit se préparer, au moins pendant quinze jours, à prendre les Eaux de Pougues, pour en retirer les avantages qu'on peut espérer de leurs vertus. Lorsqu'on est ainsi préparé, on peut les commencer avec confiance, les continuer avec sagesse, & en terminer l'usage, selon les effets & les avantages qu'on en a obtenus.

L'été est la saison la plus favorable à l'usage des Eaux Minérales. On commence ordinairement

remment de prendre celles de Pougues vers le 15 du mois de Juin, & l'on finit vers la fin de Septembre. Comme c'est la chaleur qui favorise leur effet, elle doit aussi régler le tems de leur boisson; de sorte que si le mois de Mai & celui d'Octobre étoient aussi chauds que le sont ordinairement ceux de Juillet & d'Août, elles auroient pendant ces deux mois toute leur vertu.

On a cru que les eaux de pluie & de neige se mêloient pendant la mauvaise saison avec celles de la source minérale de Pougues, & que dans le tems pluvieux, leur vertu diminuoit par ce mélange. Il n'y a pas apparence que cela puisse être. Le puits qui contient les Eaux, a vingt pieds de profondeur, & il est bâti de pierres de taille bien cimentées; la pluie ne pénètre jamais qu'environ six pieds dans la terre, dans

les tems même où elle est le plus abondante, elle ne sauroit gêner la source : d'ailleurs elle auroit peine à pénétrer dans le puits, même vers la superficie, par rapport à la façon dont il est construit.

Cependant la belle saison, le tems tempéré & sec sans excès, sont les plus propres à l'usage des Eaux Minérales, quand bien même leur vertu seroit toujours égale ; parce qu'il faut du côté de l'air de l'atmosphère & des malades, une disposition concourante, qui favorise & seconde leur effet. On entend par cette disposition, la pureté de l'atmosphère & sa plus grande salubrité, la gaieté de l'esprit des malades, la liberté constante de l'insensible transpiration & des autres fonctions : ce qui n'est point parfaitement dans l'ordre de la nature, lorsque le tems est humide

& l'air chargé de vapeurs & d'exhalaisons.

Le tems orageux est contraire à l'usage des Eaux Minérales. L'air de nos corps répond exactement aux variations de celui de l'atmosphère, il est exposé aux mêmes excès ; ces excès causés par les orages, sont irréguliers & souvent violens ; ils portent & entretiennent le désordre dans nos fonctions, pendant qu'ils ont lieu.

Quoique la qualité des Eaux de Pougues ne soit pas exactement la même dans toutes les saisons, il est des cas pressans où l'on peut y avoir recours ; dans le tems même le plus rigoureux, lorsqu'on ne peut pas en attendre un plus favorable. Courrade observe que ces Eaux guérissent la colique de Poitou, en hiver comme en été. Cette observation insinue qu'on peut, dans tous les

tems , leur donner sa confiance pour la guerison des maladies auxquelles elles sont propres. C'est pour des raisons semblables, que dans tous les tems on fait usage des Eaux de Seltz & de Spa transportées. Celles de Pougues approchent beaucoup de la qualité de celles de Seltz , & elles ont toutes les vertus des Eaux de Spa. On leur reconnoît les mêmes principes , la même faveur , le même goût , le même piquant , elles tiennent le ventre libre , au lieu que les autres constipent ; ce qui rend celles-ci moins propres à réparer les dérangemens de l'estomac , à rétablir les fonctions des premières voies , à décharger la masse du sang de ses impuretés , à rectifier les mouvemens oscillatoires ou vermiculaires des fibres , & l'action systaltique des vaisseaux , dans l'ordre qui leur est marqué par la nature. On doit

donc préférer les Eaux de Pougues à celles de Spa , dans toutes les maladies & les indispositions où les unes & les autres peuvent convenir.

CHAPITRE V.

Ordre que l'on doit observer en prenant les Eaux à la fontaine de Pougues ; la quantité qu'on peut en prendre.

LE matin , une heure après le lever du soleil , est le tems le plus propre pour prendre les Eaux de Pougues à leur source. L'air de l'atmosphère , animé alors par l'agitation de la lumière , développe son ressort ; tous les êtres vivans en éprouvent une douce raréfaction , & le principe aérien des Eaux de la fontaine en ac-

quiert une élasticité plus active. Les fibres des solides des malades qui se préparent à prendre ce remede salutaire, éprouvent de cet état de l'atmosphère des sensations agréables; leurs liquides se distribuent avec plus d'aifance dans le système des vaisseaux; les sécrétions se font plus librement; les excrétiions en deviennent plus abondantes, & préparent aux Eaux des issues nécessaires, lorsqu'elles ont produit leur effet dans les entrailles & dans les vaisseaux. Un léger exercice d'un quart-d'heure aux environs de la fontaine, fortifie les fibres, excite les organes des fonctions, & dispose les malades à la boisson des Eaux & à leur effet.

Après cette préparation particulière, on boit, étant à jeun, un verre d'Eau puisée à la source. On se promene ensuite un quart-

d'heure, sans se fatiguer; on en prend un autre verre; on se promene de même. On continue ainsi successivement la boisson & la promenade, jusqu'à ce qu'on ait pris trois ou quatre verres d'eau. Chaque verre doit être de demi-setier ou de huit onces; dose que l'on peut modérer; lorsque des estomacs foibles ou délicats s'en trouvent surchargés.

On est dans l'usage à Pougues, de même qu'à toutes les Eaux Minérales, de mâcher & d'avalier des anis de Verdun ou du canela, pour s'exciter à la soif. Cette précaution est inutile à ceux qui prennent les Eaux commodément: ceux qui ont de la difficulté pour boire, n'en retirent aucun avantage. L'anis & le canela ne sont point faits pour servir d'aliment ni de remede; ils sont propres plutôt à donner aux membranes de l'estomac une

disposition opposée à l'action des Eaux. Si l'on veut faire passer le goût des Eaux, & se procurer quelque disposition pour continuer de boire, on peut tenir un grain ou deux de cachou dans la bouche, l'y laisser fondre & cracher la salive: on retire de cet usage le fruit que l'on se propose de l'anis & de la canelle, sans devoir en craindre les inconvéniens.

Le second jour, on augmente la dose de l'Eau d'un verre; le troisième jour, d'un autre verre ou de deux: on suit journellement la même méthode, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la quantité qui en est prescrite par le Médecin, ou réglée selon la portée de l'estomac & du tempérament des malades. Ceux qui ont l'estomac foible & délicat, ne doivent en prendre que de trente à quarante onces, pour la

plus forte dose. Cinquante onces suffisent à ceux qui ont quelque ressource de plus dans les organes de la digestion; les plus robustes prennent & peuvent en prendre sans danger de se nuire, depuis soixante jusqu'à cent onces: il seroit imprudent de passer cette dose. Ce ne seroit pas toujours une imprudence, à Spa & à d'autres sources minérales, de boire dans la matinée bien au-delà de cent onces d'eau: il n'en est pas de même à Pougues; comme ses Eaux Minérales ont une vertu différente & plus active, il seroit dangereux d'en abuser.

On continue de prendre les Eaux, à la dose la plus forte, selon les tempéramens, pendant dix, douze, ou quinze jours; on diminue ensuite, chaque jour, d'un verre, jusqu'à ce qu'on soit revenu à la quantité du premier jour, que l'on continue quelque

rems, s'il paroît nécessaire aux gens de l'art qui prennent soin des malades.

: Les enfans qui font usage des Eaux de Pougues, ne doivent en prendre, chaque jour, que dix onces, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à huit; on peut leur en permettre dix-huit à vingt-cinq onces, depuis dix ans jusqu'à douze: on réduit cette boisson à de moindres doses, si leur délicatesse l'exige. Quel que soit le tempérament des enfans & celui des vieillards, il ne seroit pas prudent de faire prendre aux premiers des Eaux minérales, avant l'âge de cinq à six ans; & aux autres, à un âge décrépité.

: S'il est des malades qui n'ayent pas la liberté de se rendre à la fontaine pour prendre les Eaux, ils peuvent les faire transporter chez eux, au bourg de Pougues, à Nevers & ailleurs dans tout le

Royaume. Il ne faut pas craindre que leur principe actif aérien se dissipe, lorsqu'elles sont dans des bouteilles exactement bouchées; on a reconnu par l'expérience, qu'il s'y conserve au moins deux ans dans toute sa force. On ne doutoit pas dans le seizième siècle, de cette propriété des Eaux de Pougues, pour se conserver; puisque le 26 d'Août 1632, le Roi fit un règlement pour assurer la fidélité de leur transport dans tous ses Etats. Ce règlement concernoit les voituriers qui avoient coutume de s'en charger. On a vu qu'Henri IV les prit à St. Maur-des-Fossés avec un grand succès, & Louis XIV à St. Germain: on ne peut point se tromper après de tels exemples.

1 Les malades qui prennent les Eaux de Pougues transportées, doivent se comporter en tout

pendant leur usage, comme s'ils les prenoient à la source; surtout se promener dans un air libre, si leurs forces ou le tems le permettent, ou bien dans les appartemens de leur maison. Ceux qui sont forcés de garder le lit, doivent faire attention qu'il est essentiel qu'ils en évacuent dans les vingt-quatre heures, à-peu-près la même quantité qu'ils en ont prise. Cette loi doit être générale pour tous ceux qui font usage des Eaux de Pougues, à la source & ailleurs. S'ils ne les rendent pas suffisamment, il faut avoir recours aux moyens les plus propres & les plus prompts, pour en faciliter l'évacuation par la voie des urines, ou celle des garderobes.

Il n'est point de maladie aussi difficile à guérir, que celles qui sont chroniques & invétérées: les ressources de la nature affoi-

blies, quelquefois épuisées par leur longueur, ne suffisent plus pour concourir efficacement avec les secours de l'art à en dissiper la cause. On prend alors les Eaux de Pougues, à plusieurs reprises, soit dans la même saison, soit dans la suivante & même dans d'autres, soit plusieurs années, s'il est nécessaire.

Il est de la prudence, lorsqu'on les prend pendant longtems, de les suspendre quelques jours par intervalles, afin de ne pas leur faire perdre la qualité de remède par une quantité excessive; on surchargerait la masse du sang d'un liquide, qui en altérerait l'union & le concours, & ferait une dangereuse violence au système général des vaisseaux. Dans de telles circonstances, on les prend de suite pendant douze ou quinze jours; on les suspend une semaine; on les reprend, & on

les continue ainsi alternativement, aussi longtems que la maladie l'exige & que les forces des malades le permettent. Dans quel cas que ce puisse être, il ne seroit pas prudent d'en faire usage de suite, pendant plus de vingt jours, sans les suspendre & se reposer, pour les reprendre selon des indications prises de leurs bons effets, ou de l'état des malades.

Si les Eaux de Pougues passent bien par les urines, si le ventre est libre, il est inutile de se purger pendant leur usage, à moins qu'il n'y ait des indications qui l'exigent. La purgation est nécessaire, lorsqu'on a fini de les prendre, & même dans les intervalles que l'on observe, lorsqu'on les prend pendant longtems. Si les fonctions se font avec liberté après que l'on s'est purgé à la fin des Eaux, il est inutile de réité-

rer la purgation; il ne peut être au contraire que très utile alors de ne pas troubler la nature par l'irritation que les purgatifs font toujours sur le système général des membranes, & de la laisser jouir du bon effet des Eaux, dont les principes agissent encore dans le corps, plus d'un mois après qu'on les a prises. Si cependant on se sentoit lourd, péfant; si la tête étoit embarrassée, l'estomac dérangé, les digestions pénibles ou trop lentes, on prendroit pendant trois ou quatre jours, dans la matinée, deux ou trois verres d'un apofème composé avec des plantes chicoracées, qu'on rendroit laxatif, en y ajoutant chaque jour deux ou trois onces de sirop de chicorée ou de pommes composées, un gros ou deux de sel végétal; & l'on se purgeroit le lendemain.

Lorsque dans les maladies

Chroniques, les malades sont trop foibles, pour faire usage des eaux, selon la méthode & les ménagemens ordinaires, ils peuvent en prendre chez eux un ou deux verres tous les matins, & les continuer pendant plusieurs mois, si les Médecins jugent qu'elles leur soient nécessaires; elles n'exigent pas, étant prises de cette façon, de régime différent de celui qui convient à leur maladie.

Les Eaux de Pougues étant froides à leur source, on doit regarder cette qualité comme nécessaire; il ne convient pas de les faire chauffer, pour en faire usage. Leur principe aérien, cherche toujours à s'échapper & s'échappe même sensiblement malgré leur froideur; pour peu qu'elles fussent échauffées, il se dissiperoit totalement, & elles perdroient leur principale vertu. On peut se convaincre de cette vérité

en vidant par verrées une bouteille de ces Eaux; le dernier verre n'a plus le piquant & la faveur des premiers: leur principe volatil s'est déjà évaporé vers la superficie de l'eau, vers le goulot de la bouteille, & s'est affranchi de celle du fond par l'activité de son ressort.

C'est, sans doute, cette expérience toute naturelle, qui a fait introduire l'usage mal entendu, de faire chauffer au bain-marie, dans une bouteille de grès bien bouchée, trois ou quatre pintes d'Eaux de Pougues, pour en faire prendre les deux premiers verres; & continuer d'en chauffer plusieurs bouteilles, pour en avoir deux verres de chacune, jusqu'à ce que les malades en aient pris la quantité qui leur est nécessaire. On a imaginé que le principe volatil des Eaux se porte à leur superficie, en les chauffant; qu'il

reste dans le verre où on le verse ; & qu'on le boit avec l'Eau.

Si l'on fait attention que le principe aérien contenu dans l'Eau de Pougues , s'en dégage totalement par l'effet de la chaleur , qu'il s'échappe en même tems qu'on ôte le bouchon de la bouteille , & que l'Eau coule dans le verre , on appercevra le faux de ce préjugé , de façon à devoir s'en garantir.

CHAPITRE VI.

Régime que l'on doit observer pendant & après l'usage des Eaux de Pougues.

UN régime de vie sobre, égal, propre au tempérament des malades & aux maladies dont ils sont atteints, seconde puissam-

ment l'effet qu'on se propose des Eaux Minérales. Celles de Pougues agissent également sur les liquides & sur les solides ; elles divisent les uns , les préparent aux sécrétions , & déterminent leurs parties hétérogenes vers les différens excrétoires. Elles calment les solides trop irrités , soutiennent leur ton & rectifient leurs directions : elles agissent principalement sur l'estomac , & sur tous les organes de la digestion. Les Eaux Minérales ne peuvent produire ces effets qu'en s'infiltrant dans les pores des membranes des premières voies , qu'en se mêlant avec la masse des liquides , & se frayant des routes vers les différens excrétoires , principalement vers ceux des urines & de la transpiration.

Lorsque l'estomac est surchargé d'alimens , les Eaux Minérales sont détournées de leurs routes ,

& prennent de fausses déterminations ; étant ainsi déplacées, elles deviennent onéreuses à la nature, troublent ses fonctions, & sont plutôt nuisibles que salutaires.

Si l'on se nourrit d'alimens contraires à la qualité médicamenteuse des Eaux, leur vertu est altérée par ce mélange ; il en résulte un mauvais chyle & un remède dangereux. On prévient ces accidens par le choix des alimens & par la sobriété.

Il suffit de manger deux fois par jour, pendant l'usage des Eaux ; & l'on ne prend des alimens avec sûreté, que lorsqu'on les a rendues par les urines ; c'est ordinairement quatre heures après le dernier verre. Il paroît que les Eaux sont rendues, lorsque les urines sont citronnées, au lieu de claires qu'elles étoient auparavant. C'est alors l'heure du dîner

& celle du souper huit heures après ; cet intervalle est nécessaire pour faire de bonnes digestions ; il est également essentiel de ne pas satisfaire son appétit.

On peut manger à dîner des potages, du pain bien fermenté, cuit exactement ; de la viande blanche, du veau, du mouton ; des lapereaux, des perdreaux, des faisans, des pigeons, des cailles, du poisson léger, des œufs, des légumes potagers, cuits mais point en salade ; des farineux tels que le riz, le gruau, la sémoule, le vermicelli, &c.

Le souper doit être léger, afin que les premières voies soient disposées le lendemain à recevoir les Eaux Minérales ; sans aucun mélange des restes de la digestion. D'ailleurs, si la digestion étoit pénible, les sécrétions se feroient irrégulièrement pendant la nuit, tems ordinaire où la nature em-

ploye ses ressources avec plus de liberté; les Eaux ne produiroient point l'effet qu'on s'en seroit proposé, peut-être même en feroient-elles de nuisibles. Comme les Eaux de Pougues donnent ordinairement beaucoup d'appétit, on ne doit pas se laisser séduire par ce besoin; on peut cependant, lorsqu'il est pressant se permettre entre le dernier verre d'Eau & le dîner, une légère croûte de pain sec avec un verre d'Eau & très-peu de vin blanc. Il n'est pas permis de faire un seul jour maigre pendant l'usage des Eaux, & il faut s'abstenir de toutes sortes de ragoûts, de pâtisseries, de salures d'épiceries, de viandes fumées, de crudités; de laitages, fromages, de fruits, principalement de ceux qui sont aigrés, ils produisent toujours de mauvais effets, même un mois après avoir cessé l'usage des Eaux. On

ne peut se permettre au dessert que quelques amandés, ou des poires cuites en petite quantité.

Il faut se priver de thé, de café, de chocolat; de biere, de cidre, de vin pur & de liqueurs spiritueuses. Ceux qui sont habitués à boire du vin; peuvent s'en permettre au repas, pourvu qu'il soit mêlé au moins avec deux tiers d'eau commune; le blanc convient mieux à dîner, & le clairer à souper; on doit toujours être attentif à ce qu'il soit bien mûr & qu'il n'ait point de goût âpre ni acide.

Si par l'effet de quelque imprudence, ou de quelque disposition particulière; on a le matin l'estomac plein, embarrassé; si l'on a des nausées, un mauvais goût à la bouche, ou si elle est pâteuse, on doit suspendre la boisson des Eaux jusqu'à ce que l'estomac soit rétabli dans son état naturel.

si ce dérangement continue deux ou trois jours, il faut le terminer par la purgation.

Un exercice modéré est très-utile pendant l'usage des Eaux; il favorise les sécrétions qui par son moyen se soutiennent dans l'ordre de la nature; s'il étoit trop de durée, trop fort, ou violent, elles en seroient troublées. On ne doit pas s'occuper le matin ni après les repas, à lire, à écrire, à travailler à l'aiguille ni à d'autres ouvrages qui exigent de l'attention.

Il convient de choisir, pour se promener, un air libre & tempéré, qui ne soit point agité par des vents ni des orages, trop chaud, trop froid, ni chargé de brouillards.

Le sommeil de la nuit est toujours nécessaire, lorsqu'il est modéré; il l'est sur-tout à ceux qui prennent les Eaux de Pougues.

La

La tranquillité dont les malades jouissent pendant le sommeil, favorise le mélange des principes des Eaux avec la masse générale des liquides & leur distribution dans les capillaires les plus éloignés & les plus fins du système des vaisseaux des membranes, des muscles, des chairs, de la peau & des os. Les malades, pour jouir de cet avantage, doivent se coucher de bonne heure, éloigner de leur esprit & de leur cœur, tout ce qui seroit en état de les occuper désagréablement & de leur causer un sommeil agité, ou des insomnies.

Lorsqu'on prend les Eaux le matin, à la suite d'un repos modéré, on s'apperçoit d'avance par le bien-être du corps & par la satisfaction qu'on en ressent, qu'elles doivent être salutaires; on a des sensations toutes différentes, lorsqu'on n'a point eu la

C

nuit tranquille. Le sommeil du jour est au contraire très-insidieux aux malades qui font usage des Eaux de Pougues, ils doivent être attentifs à ne point s'y livrer; on a reconnu par une suite d'observations, qu'il rend la tête lourde & pesante, qu'il dérange les fonctions, ralentit les sécrétions & cause des catharres. On sçait que ces Eaux sont soporeuses; le sommeil qu'elles occasionnent pendant le jour, n'est pas dans l'ordre de la nature, il ne sauroit favoriser ses fonctions & ne pourroit que leur nuire.

Les passions de l'ame mettent le désordre dans toutes les fonctions, selon leurs différens degrés de violence, & font périr lorsqu'elles sont extrêmes; les Eaux de Pougues seroient pendant leur durée des effets dangereux.

Toutes ces précautions, dictées

par une sage prévoyance & par l'observation, sont autant de loix essentielles à ceux qui font usage des Eaux de Pougues; il faut continuer de les observer scrupuleusement pendant plus d'un mois après leur usage; autrement, il en survient les mêmes inconvéniens que si l'on continuoit de les prendre.

CHAPITRE VII.

Accidens qui peuvent survenir aux malades qui prennent les Eaux de Pougues, moyens d'y remédier.

LES malades qui prennent les Eaux Minérales de Pougues, & de toute autre Source Minérale, sont sujets à des accidens, lorsque leur estomac n'est pas disposé

à les recevoir , qu'ils en boivent en trop grande quantité , qu'ils ne se font pas préparés à leur usage , ou lorsque les sécrétaires des premières voies ne sont pas assez libres pour favoriser leur distribution dans les pores & dans les vaisseaux. Ces dérangemens peuvent provenir de vices chroniques dans les premières voies , dans les viscères , ou bien de l'abus de quelqu'une des six choses non-naturelles. Les accidens qui , le plus ordinairement , proviennent de ces causes , sont , des vomissemens , des gonflemens , des tensions de l'abdomen , de l'estomac , des douleurs de colique , des assoupissemens , des lassitudes , des gouttes-crampes.

Lorsque le vomissement provient d'une trop grande quantité d'eau dont l'estomac est surchargé , il faut en diminuer les

doses les jours suivans , & n'en prendre que selon les forces & la portée de ce viscere , qui sont ordinairement indiqués par le tempérament des malades , par la longueur des maladies ou par leur disposition actuelle.

Si le vomissement est occasionné par des glaires , ou des crudités des premières voies , il est essentiel de suspendre l'usage des Eaux , de donner un vomitif s'il n'est point d'indication qui s'y oppose , de purger le surlendemain , & même le lendemain du vomitif , si les forces le permettent. On peut ensuite reprendre les Eaux avec confiance , en observant les ménagemens convenables à leur usage. Si cependant , malgré ces précautions , les malades continuent de vomir , ce doit être l'effet d'une disposition naturelle , ou d'embarras dans les entrailles ou les

visceres du bas ventre ; dans le premier cas , ils doivent renoncer au secours des Eaux ; dans le second , il convient de les suspendre & d'avoir recours à d'autres moyens , pris dans les ressources de l'art , qu'on doit employer à propos selon les indications.

Le séjour des Eaux dans les entrailles , lorsqu'elles ne passent pas librement par les urines devient incommode & souvent dangereux , elles y causent des flatuosités , des tensions , des douleurs ; si elles s'infiltrant dans le tissu cellulaire & y séjournent , elles s'y corrompent & donnent occasion à des fièvres lentes , des hydropisies , des altérations ou d'autres accidens qui sont les suites ordinaires de tels désordres.

Souvent les malades qui prennent les Eaux Minérales , en rendent peu par les urines , les trois

ou quatre premiers jours de leur usage ; ils n'ont rien à craindre pourvu qu'ils en urinent à-peu-près la moitié ; si vers le quatrième ou le cinquième jour , leurs urines deviennent abondantes , tout se rétablit dans un ordre naturel & nécessaire. Si au contraire les eaux ne coulent pas vers le septième jour , dans la même quantité qu'ils en prennent , on a lieu d'en craindre de mauvais effets.

Dans le premier cas , on doit s'empressez de seconder la nature , en cherchant à provoquer les urines par le moyen de lavemens émolliens , qu'on rend plus efficaces , en faisant fondre dans chacun , deux ou trois gros de crystal minéral. Si par ce moyen les urines ne deviennent pas plus abondantes , on a recours aux purgatifs. On doit préférer la manne & le sel végétal à tous

les autres, lorsque les fibres & les membranes sont sensibles & irritables; si au contraire elles sont lâches, molles ou engourdis, on fait fondre la manne & le sel dans une légère infusion de follicule de séné; on reprend ensuite les Eaux en moindre quantité qu'auparavant, pour en continuer l'usage si les urines coulent, ou pour l'abandonner si elles ne coulent pas suffisamment.

Dans le second cas, on a également recours aux lavemens & à la purgation; si ces remèdes, secondés d'un régime de vie convenable, ne produisent pas l'effet qu'on s'en propose, on abandonne l'usage des Eaux pour remédier par des secours particuliers, aux obstacles qui s'opposent à leur écoulement.

Quelquefois les Eaux passent par les garderobes, au lieu de

couler par les urines; cette évacuation n'est pas dans les vues de la nature, elle a des inconvéniens: le plus souvent elle provient d'embarras ou d'obstructions dans les embouchures des vaisseaux lymphatiques, dans les pores du mésentère, ou des membranes du canal intestinal. Les Eaux retenues par ces obstacles dans les intestins grêles, sur-tout dans le *duodenum*, affoibliroient l'action nécessaire des suc digestifs, en troubleroient le cours, nuicroient aux digestions, & détermineroient dans le reste du canal intestinal le chyle & la lymphe, au préjudice de la masse des liquides. Il convient de prévenir de tels inconvéniens, en suspendant l'usage des Eaux; on prend à leur place des apozemes composés de plantes savonneuses & apéritives, avec des doses médiocres de tartre chalybé, ou de

terre foliée de tartre. On purge tous les huit jours pendant ces remedes avec une infusion de follicules de féné; la manne & le fel végétal, à des doses proportionnées aux tempéramens des malades. On peut revenir ensuite aux Eaux en commençant par de petites doses; on augmente la quantité à mesure qu'on s'apperçoit qu'elles passent aisément par les urines, ou l'on n'en prend plus si elles ne passent pas par cette voie.

Il est essentiel que la transpiration soit toujours libre & principalement pendant l'usage des Eaux Minérales; s'il arrive qu'elle ne soit pas assez abondante ou qu'elle se supprime, il en survient des douleurs dans le corps, dans les membres & quelquefois la fièvre, ou des inflammations dans les visceres. Ce sont des cas où il faut suspendre l'usage des

Eaux, & avoir recours à des lavemens émolliens, à des tisanes diaphorétiques & diurétiques, où l'on ajoute du nitre en petite dose; à la saignée lorsqu'on est menacé d'inflammation, & lorsque la fièvre ou les douleurs l'indiquent; dans ces différens cas, on purge s'il est des indications qui l'exigent.

Lorsque les Eaux de Pougues assoupissent pendant le jour, on dissipe ce sommeil par l'exercice, par des amusemens agréables, & en flairant de la rhue & du castoreum, selon un Auteur du seizieme siecle. Si malgré ces secours, le penchant au sommeil persistoit toujours, on diminueroit la quantité ordinaire des Eaux, on tiendroit le ventre libre par le moyen de lavemens, de la purgation, & on reprendroit les Eaux en commençant par de petites doses.

S'il survient pendant l'usage des Eaux, des lassitudes dans les membres, si les malades se trouvent lourds & pesans, c'est une marque que le ton & l'élasticité des fibres des solides fléchissent. Cet accident provient de ce que la densité naturelle des liquides diminue à l'occasion d'une trop grande quantité d'Eaux Minérales qui a passé dans les vaisseaux, y séjourne & relâche le système des solides. Les lassitudes peuvent aussi provenir par le relâchement des membranes de l'estomac & du canal intestinal. Cet accident exige qu'on abandonne les Eaux; on y remédie par des amers savonneux, des altérans diurétiques, des purgatifs, par un exercice modéré soutenu, & par un régime de vie plutôt sec qu'humectant. On doit sur-tout se nourrir d'alimens farineux & de légumes, tels que le céleri, les ois-

gnons, les poireaux, la chicorée, les carottes, la racine de scorfonaire, de falsifis, &c. On seconde ce régime en prenant le matin & le soir, des infusions de cassis, de gremdrée, de scolopendre, d'angélique, de pouliot, de menthe.

Ces secours & ce régime de vie sont également propres au relâchement de l'estomac; on peut lorsqu'il est rebelle, faire usage d'une légère décoction de cachou, ou de bols composés d'extraits de quinquina, de rhubarbe, d'aunée, avec un grain ou deux d'aloës succottrin par prises. Les baumes de copahu, de Canada, du Pérou, conviennent parfaitement dans ces circonstances. Ces remèdes sont également propres à relever le ton des solides, à le soutenir, & à rétablir l'activité de la bile, trop affoiblie par la cause générale du relâchement.

La goutte-crampe quoique rare parmi les accidens qui surviennent par l'usage des Eaux Minérales, a quelquefois lieu dans la nuit; lorsque la contraction des muscles cesse, la partie reste douloureuse; on y remédie par des bains d'une décoction de plantes émollientes, & par des embrocations d'huile de camomille; on tient le ventre libre avec des lavemens, & l'on purge avec la manne & le sirop de chicorée composé, s'il est des indications qui l'exigent.

Il arrive souvent pendant l'usage des Eaux Minérales, des cas particuliers qui ont rapport aux accidens précédens, qui en sont comme les avans-coureurs, ou qui ne sont que les indiquer. On est alors à tems de les prévenir en employant des secours convenables à leur nature.

C'est dans de telles circonstan-

ces, qu'on doit secouer le préjugé dangereux d'un public aveuglé, qui souvent ne veut pas que l'on saigne, que l'on purge, que l'on donne l'émétique, ni des remèdes altérans pendant que l'on prend les Eaux Minérales. S'il survient une pléthore sanguine, pendant l'usage des Eaux, elle devient redoutable lorsqu'on ne peut pas en prévenir le progrès, ou lorsqu'on n'y remédie pas à tems pour la dissiper. Le principe actif acrien des Eaux de Pougues, de Spa, de Seltz, est très-en état d'exciter une fausse pléthore aux hommes d'un tempérament sanguin, & aux femmes aux approches de leurs regles. Une légère pléthore peut être utile à des malades dont le sang est dense & couenneux; elle forme dans la masse des liquidés une espèce d'effervescence qui en divise la partie glutineuse, rend

La lympe plus coulante, diminue la coherence des globules rouges, facilite la distribution du sang dans les capillaires, favorise la circulation & la rend plus égale. On perd ces avantages lorsque la pléthore devient considérable, ce qui arrive souvent pour n'avoir pas employé la saignée à propos; il est alors d'une nécessité absolue de diminuer le volume du sang & de rapprocher de l'ordre de la nature l'action systaltique des vaisseaux qui sont dans une extrême contrainte.

Lorsque les Eaux Minérales, au lieu de passer par les voies des urines, s'infiltrent dans le tissu cellulaire, elles forment bientôt une hydropisie dangereuse si l'on ne la prévient pas en les évacuant, par le moyen de la transpiration, des diurétiques, ou des purgatifs. Ces deux premiers moyens n'ont pas toujours tout

l'effet qu'on s'en propose, il est difficile à obtenir, les purgatifs deviennent alors indispensables; si l'on néglige d'y avoir recours, on expose les malades à un danger souvent inévitable.

Les purgatifs ne sont pas moins nécessaires dans les dégoûts, les mauvaises digestions; les constipations, principalement lorsque les membranes des intestins sont enduites de glaires, couvertes de croutes bilieuses, ou chargées de crudités. Si l'on n'évacue pas à tems ces corps étrangers, ils détruisent la digestion, donnent occasion à un chyle mal conditionné, qui met le désordre parmi les principes du sang, & fournit les causes générales des maladies.

Lorsque le désordre des entrailles intéresse principalement l'estomac, (ce qui se manifeste par des pesanteurs dans la région

épygastrique, des nausées & des vomissemens) les émétiques deviennent indispensables. Si l'on ne les employe pas à tems, on doit craindre qu'il ne survienne bientôt des fièvres, des cours de ventre, des affections nerveuses, des marasmes ou consomptions, &c.

Les obstructions des visceres du bas ventre sont souvent de nature à n'être pas guéries par les Eaux Minérales seules; on doit alors en seconder l'effet par des bols apéritifs, composés de remèdes propres aux maladies dont on cherche à détruire la cause, & convenables aux tempéramens des malades. Dans les obstructions lymphatiques, on se sert de gommés apéritives, de l'antimoine, du safran de Mars, &c. dans les bilieuses, de bols de savon. Le sel alkalin qui entre dans la composition du savon, est très-propre

à diviser la bile & à lui donner de l'activité

Il est très-rare que l'on soit exposé à de tels accidens, pendant l'usage des Eaux Minérales de Pougues; sur-tout lorsqu'on s'y est préparé d'avance, & qu'on observe, en les prenant, un régime propre à seconder leur effet. Les remèdes pris mal à propos, sont toujours nuisibles, de quelque qualité qu'ils soient, & lorsqu'on en abuse.

Les vertus des Eaux de Pougues, dans les maladies auxquelles elles sont propres, sont démontrées & confirmées par un nombre infini d'observations faites depuis plus de trois cens ans. Comme il ne seroit pas possible de les insérer dans cet ouvrage, je n'en rapporterai que quelques-unes de celles que l'on fit dans les quinze & seizieme siècles, & de celles que l'on a faites dans le siècle où nous vivons.

CHAPITRE VIII.

Anciennes observations sur des maladies guéries par les Eaux de Pougues.

OBSERVATION PREMIERE.

Sur une Hydropisie ascite.

UNE Demoiselle du pays de Vandomois, âgée de 27 ans, après une fièvre quarte qui avoit duré neuf mois, fut atteinte d'un engorgement à la rate & d'une altération considérable, qui lui causerent une hydropisie ascite. Après avoir tenté inutilement plusieurs remèdes, elle prit les Eaux de Pougues à la source, pendant cinq semaines sans in-

terruption, qui lui procurerent une guérison parfaite.

OBSERVATION II^e.

Sur une Hydropisie anasarque.

Une femme affligée d'une hydropisie anasarque, à la suite d'une fièvre continue, prit les Eaux de Pougues pendant un mois, après s'y être préparée par une simple purgation; & guérit radicalement.

OBSERVATION III^e.

Sur une Néphrétique.

Henry III prit les Eaux de Pougues à St. Maur-des-Fossés, pour une colique néphrétique, dont ce Monarque guérit.

OBSERVATION IV.

Un homme de Nevers souffroit de tems en tems depuis un an

(en 1562) d'une douleur pesante & de tems en tems poignante , à la région des reins ; ses urines étoient claires & graveleuses ; il avoit de fréquentes envies de vomir. A ces symptômes se joignoit une stupeur à la cuisse , du côté du rein engorgé. Le malade , après avoir tenté inutilement plusieurs remedes , se fit apporter les Eaux de Pougues à Nevers : le second jour qu'il en fit usage , il rendit beaucoup de sang avec les urines. Effrayé de cet accident , il vouloit abandonner les Eaux ; on l'engagea cependant à les continuer. Dès le quatrieme jour , il rendit une pierre , de la grosseur d'une petite noisette ; elle étoit oblongue & de couleur rougeâtre. Les douleurs cessèrent avec les autres accidens ; & le malade jouit ensuite d'une santé parfaite.

OBSERVATION V^e.*Sur une néphrétique.*

Un homme de Sully sur Loire , âgé de quarante ans , qui souffroit depuis trois ans des douleurs néphrétiques cruelles , prit les Eaux de Pougues à leur source , le mois d'Août de l'année 1590 ; il les reprit l'année suivante , pendant un mois , il en avoit fait de même l'année auparavant. Tous les matins il en buvoit vingt verres de quinze onces chacun , de sorte que tous les jours il prenoit trois cent onces d'Eau , ce que *Fouillon*, Auteur de cette observation , regarde comme très-extraordinaire. Le malade à la suite de cet usage , rendit dans l'espace d'un an environ cent pierres , dont chacune étoit de la grosseur d'un noyau de prune de damas , & sa guérison fut parfaite.

OBSERVATION VI^e.*Colique avec ulcere.*

Un Procureur Fiscal de la Châtellenie d'Entren, âgé de trente-cinq ans, étoit fatigué depuis sa jeunesse de douleurs néphrétiques très-violentes, qui prenoient leur principe au rein droit & s'étendoient jusqu'à la région ombilicale. Il n'urinoit qu'avec de vives cuissons à l'urethre; tantôt il rendoit des sables avec les urines & tantôt du pus: il s'établit enfin des douleurs continuelles à la région des reins qui s'étendoient dans toute la capacité de l'abdomen. Il se forma une tumeur au périnée, de la grosseur d'une pomme de capendu, qui abceda sept semaines après; on l'ouvrit & il en sortit beaucoup de pus d'une qualité si âcre, qu'il fit sept petits trous dans le col de la

la vessie, par lesquels il passoit de l'urine en même tems qu'elle couloit par l'urethre. Il survint une autre tumeur au périnée, plus près de l'*anus* que ne l'étoit la première; elle abceda de même & forma de nouveaux trous, de sorte qu'à la fin l'urine avoit dix-sept fausses issues. Le malade souffroit depuis vingt ans de cette maladie, lorsqu'il prit les Eaux de Pougues à la source en 1585. Il but tous les matins pendant un mois, cinq pintes d'Eau de la fontaine de S. Marcel, ce qui faisoit par jour cent soixante onces d'Eau; il fomentoit deux fois par jour les ulcères avec la même Eau.

Lorsque le malade fut retiré chez lui, le mois de Décembre suivant, six ulcères se cicatrisent successivement; il retourna à Pougues, au mois de Juin de l'année suivante, & prit les mê-

mes Eaux pendant quarante jours ; six mois après, tous les ulcérés furent entièrement guéris & les urines reprirent leur route ordinaire. Il ne resta de ces accidens qu'une légère cuisson en urinant, qui n'avoit lieu que de loin en loin & dont le malade étoit à peine incommodé.

OBSERVATION VIIe.
Sur une paralysie provenant de néphrétique.

Un homme de la Ville de Nyort en Poitou, âgé de quarante ans, d'un tempérament pléthorique, fut atteint dans le mois de Janvier 1594, d'une colique néphrétique. & rendoit de tems en tems du gravier par la voie des urines. Dans le mois de Mars suivant, il tomba en paralysie ; de toutes leurs fonctions, ses extrémités ne conserverent que la

sensibilité. Ce malade prit les Eaux de Pougues à la source, il en but le premier jour quatre verres tenant chacun demi setier ; le lendemain il augmenta cette dose d'un verre, il en fit de même tous les matins jusqu'à ce qu'il fut parvenu à la quantité de quatre-vingt onces d'Eau qui font deux pintes & une chopine, qu'il continua pendant quarante jours.

Le neuvieme jour de l'usage des Eaux, le malade s'aperçut que les embarras du ventre diminuoient & que ses membres se fortifioient ; bientôt après il marcha jusqu'à la fontaine sans être soutenu, continua de marcher & de se servir de ses membres.

OBSERVATION VIIIe.
Pierres rendues par les urines.

Ban a vu les Eaux de Pougues faire rendre par leur usage des

pierres longues & plus grosses que des pignons , qui descendoient des reins & passioient avec les urines. Il a vu des malades qui en rendoient d'aussi grosses que des fèves , & beaucoup de matiere graveleuse.

OBSERVATION IX^e.

Graviers rendus par les urines.

M. Dupassage , Gouverneur de Valence, rendit par les urines, selon une observation de Lafremboisiere, une grande quantité de pierres, un mois après qu'il eut fait usage des Eaux de Pougues. Il en rendit trois l'année suivante dans le mois de Juillet, quatre jours après qu'il eut commencé de boire des Eaux de la même source.

OBSERVATION X^e.

Sur une ulcere aux reins.

Un Marchand de la ville de

Nevers , âgé de 26 ans , souffroit , l'année 1589 , d'une pesanteur douloureuse au - dessous des lombes , & particulièrement au rein droit, avec des horreurs, des frissons & une fièvre irréguliere. La pesanteur & la douleur augmentoient , lorsqu'il se couchoit sur le ventre ; & il rendoit sans douleur avec les urines , beaucoup de pus avec des caroncules. Les Eaux de Pougues prises à la source , le guérirent dans quinze jours.

OBSERVATION XI^e.

Sur un écoulement de sang par la voie des urines.

Un Gentilhomme de Bourgogne , âgé de 52 ans , ressentoit depuis quatre ans une douleur fixe au rein droit ; il ne supportoit le mouvement du cheval que très-difficilement : dès qu'il

en étoit descendu , il rendoit beaucoup de sang avec les urines ; toujours avec cuisson. Ce malade avoit une fièvre symptomatique , ordinairement il urinoit sans difficulté , ne rendoit point de gravier , & n'étoit pas sujet à la colique. Il prit les Eaux de Pougues à Nevers , où il les faisoit porter de la fontaine : il en buvoit tous les matins quatre-vingt onces ; c'étoit au mois d'Octobre. Quoique la saison ne fut pas la plus propre pour prendre les Eaux , le malade se trouva très-soulagé après vingt jours de leur usage ; ses accidens cessèrent ensuite sans retour.

OBSERVATION XII^e.

Sur un dérangement d'estomac.

Un écolier de Bourges , âgé de 24 ans , souffroit depuis un an & demi d'une grande douleur

d'estomac ; il n'avoit point de goût , ne digéroit qu'avec difficulté , avoit de fréquentes envies de vomir , étoit d'une débilité extrême , & tomboit dans le marasme. Ce malade accablé de langueur , prit confiance aux Eaux de Pougues , s'y rendit , en but pendant vingt-cinq jours ; toutes ses incommodités se dissipèrent , & bientôt sa guérison fut parfaite.

OBSERVATION XII^e.

Un Gentilhomme du Limousin , pris des mêmes accidens que l'Ecolier de l'Observation précédente , obtint sa guérison en 1590 , de l'usage des Eaux de Pougues.

OBSERVATION XIII^e.

Des suites d'une Colique bilieuse.

Un Gentilhomme , à la suite
D iv

d'une colique bilieuse, qui avoit duré très-long-tems; tomba en 1583, dans un tel état de cachexie, qu'il étoit dans un dépérissement total; les Médecins désespérant qu'il pût se rétablir, l'envoyèrent à Pougues; il prit les eaux, dans trois semaines il fut guéri & ses forces se rétablirent.

OBSERVATION XIV^e.*Sur une Paralyse.*

Madame de... ayant subi une attaque de paralyse, toutes ses fonctions restèrent dans le désordre, & principalement les sécrétions; les Eaux de Pougues dissipèrent la paralyse, les fonctions se rétablirent & la Dame guérit d'une maladie si compliquée, qu'on la regardoit comme incurable.

OBSERVATION XV^e.*Sur une Phthisie nerveuse.*

Un homme de bonne famille, de Clermont en Auvergne, desséché, mélancolique, dépérissoit de jour en jour. Il avoit le mésentère obstrué, une fièvre lente, un dégoût général & une grande foiblesse aux extrémités; ces accidens survinrent quelque tems après qu'il eut essuyé une attaque de paralyse, dont à peine il commençoit de se remettre. Il prit les Eaux de Pougues, tous les accidens se dissipèrent, ses forces & sa santé se rétablirent parfaitement.

OBSERVATION XVI^e.*Sur une Mélancolie.*

Une Dame du Bourbonnois, après avoir long-tems souffert

d'une violente douleur de tête devint tellement foible, tomba dans un si grand dépérissement & une si forte mélancolie, qu'elle ne pouvoit ni dormir, ni se tenir debout. *Ban* fut appelé, dans un tems où l'on désespéroit de la malade, il l'envoya aux Eaux de Pougues, qu'elle prit pendant trois semaines; elle s'en retourna chez elle méconnoissable, tant elle étoit changée en mieux, & bientôt elle fut totalement rétablie.

OBSERVATION XVII^e.*Sur une Mélancolie.*

Vertunien, célèbre Médecin de Poitiers, se guérit par l'usage des Eaux de Pougues, d'une mélancolie très-grave, qui avoit résisté à tous les remèdes que l'art lui avoit suggérés.

OBSERVATION XVIII^e.*Sur une Mélancolie.*

Un Gentilhomme de Saintonge, mélancolique depuis plusieurs années, étoit accablé d'un nombre d'incommodités, dépendantes de cette maladie; c'étoient des crudités dans les premières voies, des rots, des flatuosités, des borborigmes, des crachotemens, des douleurs d'estomac, de rate, des battemens des artères, des ardeurs aux entrailles, des étouffemens, des insomnies, des rêves incommodes, des craintes, des chagrins: il alla à Pougues, prit les Eaux & guérit.



OBSERVATION XIX^e.

*Sur une Maladie compliquée ;
d'abcès au méfentère avec sup-
puration , de mélancolie , de con-
vulsions , de paralysie particu-
lière.*

Madame la Comtesse de...
âgée de foixante-trois ans ; ref-
sentir, au mois de Janvier de l'an-
née 1560 , des douleurs de co-
lique très-violentes. Il se forma
un abcès au méfentère, qui sup-
pura, & dont le pus s'évacua par
la voie des garderobes. Au mois
de Mai, se déclara uné affection
mélancolique avec des convul-
sions & une lésion sensible du
jugement. Ces accidens furent
suivis de contractions successives
des parties musculieuses. Il sur-
vint enfin une foiblesse si forte
& si longue, qu'on crut pendant
demi-heure qu'elle avoit expiré.

Cet accident se termina par une
stupeur des bras & une paralysie
des mains. On rendit par le
moyen des remedes le dégoût
moins considérable, & l'enten-
dement reprit quelque aptitude.
Cependant la malade étoit acca-
blée, languissante; sa couleur
étoit mauvaise, & il restoit dans
la capacité de l'abdomen, une
boule qui se portoit de côté &
d'autre, selon les directions que
lui donnoient des compressions
extérieures: elle reprenoit un peu
de forces, commençoit de mar-
cher, mais ne se rétablissoit point.
On conseilla de prendre les Eaux
de Pougues; la malade dédaigna
ce secours, & préféra celles de
Vie-le-Comte, qui ne lui réus-
sirent point. Ses Médecins la sol-
liciterent: pressée par leurs ins-
tances, elle s'y rendit, prit les
Eaux avec le plus grand succès;
ses forces se rétablirent, & les

bains de Bourbon l'Archambault accomplirent sa guérison.

OBSERVATION XX^e.

*Sur des règles dérangées
& excessives.*

Une Demoiselle d'un tempérament sanguin , avoit depuis deux ans ses secours périodiques dérangés & excessifs ; elle étoit obligée de garder son lit , à cause de l'extrême foiblesse où elle étoit réduite par ces pertes. Après avoir employé sans succès les remèdes ordinaires , elle prit les Eaux de Pougues à la source , & en but pendant vingt jours , la quantité de quatre - vingt onces chaque matin. La malade guérit par ce seul secours ; ses règles se rétablirent dans l'ordre naturel. Les Auteurs qui ont écrit sur les Eaux de Pougues , les donnent

comme très-efficaces pour la guérison des maladies de ce genre.

OBSERVATION XX I^e.

Sur une sciatique violente.

Un honnête homme âgé de quarante ans , se retirant chez lui , l'année 1590 , après le siège de Paris , séjourna neuf mois à Nevers , où il ne fit presque point d'exercice. Il fut saisi d'une vive douleur de sciatique , dont il avoit eu une attaque dix ans auparavant , pendant un long voyage sur mer dans un tems froid. Il souffroit violemment ; sa douleur lui causoit des frissons & des mouvemens fébriles : il étoit sujet d'ailleurs à une foiblesse d'estomac très-considérable. Les Eaux de Pougues qu'il prit dans la saison ordinaire , le soulagerent de son estomac dès le quatrième jour ; mais la douleur de

sciaticque étoit si insupportable ; qu'il ne pouvoit se tenir ni debout , ni assis , ni couché. Son Médecin lui conseilla de graisser & frotter les parties douloureuses avec une espece de limon blanc , gras & onctueux , que l'on retire par l'ébullition des Eaux Minérales de Pougues , qu'on sépare avec une cuiller ; & de couvrir ensuite les parties graissées d'un linge imbibé du même limon. Ce remede eut le succès le plus heureux ; le malade marcha sans bâton , deux jours après qu'il eut commencé d'en faire usage , & se porta ensuite de mieux en mieux.

Il seroit à souhaiter que l'on fît une suite de cette observation , dans la vue de constater les vertus & l'usage du limon des Eaux de Pougues : s'il produisoit par-tout des effets semblables , ce seroit un trésor pour l'humanité.

Ces observations sont extraites des ouvrages de Fouillous , Ban , Pitou , de Massac , Courrade , Médecins célèbres dans le seizième siècle. On en trouve plusieurs éparfes sur des tumeurs à la rate , des fièvres quartes , des gouttes , des difficultés d'uriner , des hémorrhoides , &c. guéries par les Eaux de Pougues.

CHAPITRE IX.

Nouvelles Observations sur des maladies , guéries par les Eaux Minérales de Pougues,

OBSERVATION I^{re}.

Sur une hydropisie anasarque.

UN Aubergiste de Cosue sur Loire , arriva à Pougues dans le mois de Juillet 1738 , atteint

d'une hydropisie générale, avec fièvre lente & une jaunisse considérable. Son hydropisie étoit parvenue au point, qu'il en étoit gros comme un tonneau; à peine pouvoit-il remuer son corps & ses membres. On le plaça auprès de la fontaine sur un fauteuil percé; il prit ainsi les Eaux pendant trois jours sans en rendre une seule goutte, par aucune voie. Désespéré de ce mauvais succès, il en but le quatrième jour de son propre mouvement, vingt-quatre gobelets d'environ quatorze onces chacun. Cette grande quantité d'Eaux se fraya des routes par les voies des garderobes & des urines; il en rendit si considérablement, qu'il inonda le lieu où il étoit placé. Le cinquième jour, il prit les Eaux à une dose plus modérée, elles passèrent au mieux; il en continua l'usage pendant trente jours; l'hydropi-

se, la fièvre & la jaunisse se dissipèrent en même tems & le malade jouit ensuite pendant plusieurs années d'une santé parfaite.

OBSERVATION II^e.

Sur une hydropisie de matrice, avec une môle.

Une femme âgée d'environ quarante-cinq ans, prit les Eaux de Pougues, en 1747, pour une maladie de langueur qui la tenoit depuis plus d'un an; elle avoit le ventre très volumineux & tous les symptômes d'une hydropisie. Elle n'éprouva point de soulagement sensible de l'usage des Eaux, qu'elle continua pendant un mois; cependant, six jours après qu'elle fut de retour chez elle, elle expulsa une môle du poids de sept à huit livres & une quantité

d'Eau très-considérable, & jouit ensuite d'une bonne santé.

OBSERVATION IIIe.

Colique néphrétique.

Un Seigneur Anglois, sujet à des coliques néphrétiques très-fréquentes, n'ayant obtenu aucun soulagement de l'usage des Eaux de Vals, de Forges & de Spa transportées sur les lieux, prit celles de Pougues en 1754, avec le plus heureux succès. Il continua de les prendre pendant plusieurs années, sans ressentir la moindre atteinte de colique.

OBSERVATION IVe.

Sur une attaque de goutte avec une colique néphrétique.

Un Prélat guérit par le moyen des Eaux de Pougues transportées, d'une attaque de goutte

complicquée avec une colique néphrétique si violente qu'on défespéroit de ses jours; il vécut dix-sept ans après, sans aucun retour de cette maladie.

OBSERVATION Ve.

Sur un flux hémorrhoidal invétéré.

Un Commis à la marque des fers, avoit depuis plus de vingt mois une perte de sang périodique, qui revenoit tous les vingt ou vingt-cinq jours. Ce malade étoit déjà dans un état de langueur, généralement bouffi, pâle & dans le marasme; il prit en 1758, les Eaux de Pougues à petites doses, pendant trente jours, on lui en fit des injections fréquentes, à froid, dans le rectum, & on le purgea trois fois avec le petit lait, la manne & la casse, parce que la dose des Eaux qu'il prenoit, étoit trop médiocre pour

lui tenir le ventre suffisamment libre, l'écoulement cessa bientôt & le malade se rétablit.

OBSERVATION VI.

Sur une colique hémorrhoidale.

La femme d'un Chirurgien du Nivernois languissoit depuis long-tems, à l'occasion d'une colique hémorrhoidale, qui provenoit d'hémorrhoides internes qui ne fluoient point, dont elle souffroit cruellement; elle avoit un gonflement douloureux à la région du foye & souvent de la fièvre. Cette malade prit les Eaux de Pougues chez elle, l'année 1743, pendant quinze jours & ensuite à la fontaine pendant quinze autres jours: cet usage, secondé d'un régime de vie très-exact, termina ses souffrances & rétablit sa santé.

OBSERVATION VII.

Sur un dérangement d'estomac avec douleur.

Une jeune femme de Moulins ressentoit dans le tems de ses digestions, de vives douleurs à l'estomac, de sorte que depuis deux ans qui étoit la date de ses souffrances, elle n'avoit jamais digéré que très-imparfaitement, elle en étoit très-affoiblie & son dépérissement faisoit des progrès dont on avoit lieu de craindre les suites. Cette malade se prépara à l'usage des Eaux de Pougues, par la saignée, les bains & le purgatif; elle les prit l'année 1754, pendant vingt-cinq jours; au bout desquels son estomac fut rétabli & digéra parfaitement sans aucun sentiment de douleur.

OBSERVATION VIII^e.

*Sur un vomissement deux heures
après le repas.*

Une jeune femme de Moulins vomissoit depuis quinze mois, avec des efforts violens tout ce qu'elle avoit pris, deux heures après qu'elle avoit mangé; la matiere qu'elle rendoit par le vomissement avoit l'odeur du plus fort vinaigre, & lui agaçoit les dents. Elle commença en 1754, l'usage des Eaux de Pougues après s'y être préparée par une saignée & une purgation; les regles parurent, elle ne cessa point de les prendre, l'écoulement dura deux jours de plus qu'à l'ordinaire, elle ne s'en trouva point incommodée, continua les Eaux pendant vingt-cinq jours sans interruption, & son vomissement cessa sans retour.

Observation

OBSERVATION IX^e.

Sur une maladie compliquée d'affection d'estomac, des reins & d'engorgement des glandes du mesentere.

Un homme de trente-deux ans éprouvoit depuis quatre années des douleurs violentes à l'estomac, aux entrailles, au dos & aux reins. Il vomissoit tous ses alimens dès qu'il les avoit pris; sa maigreur étoit extrême, il étoit courbé comme un arc à l'occasion de ses douleurs. Il étoit d'ailleurs tourmenté de beaucoup de vents & très-constipé; le peu d'excrémens qu'il rendoit, de loin en loin, étoient noirs comme du charbon. Ces accidens parurent au Médecin, Intendant des Eaux Minérales de Pougues, l'effet d'un engorgement des glandes

E

de l'estomac, du mesentere & des reins ; mais le mal étoit venu à un tel point qu'il désespéra de la guérison du malade. Il tenta cependant le secours des Eaux Minérales, il lui en fit prendre avec beaucoup de ménagement pendant trente jours ; elles eurent un succès si heureux que le malade fut en état de s'en retourner chez lui de ses pieds.

OBSERVATION Xc.

Sur un flux dyssenterique.

Un Prélat illustre étoit affligé depuis quelques années d'un flux dyssenterique habituel ; après qu'il eut éprouvé sans succès les secours les plus propres à cette maladie, il fit un usage assez long des Eaux de Pougues transportées à Paris, qu'il prenoit en petite quantité, son cours de ventre cessa, il jouit ensuite d'une santé parfaite.

OBSERVATION XIc.

Sur un abcès dans l'intérieur du corps.

Un Garde du Roi fit une chute de cheval, à la suite de laquelle il souffrit longtems de vives douleurs, qui un an après se fixerent aux reins, & causerent une fièvre lente. Le malade étant déjà dans la langueur, s'approchoit de l'état d'un marasme parfait, lorsqu'il arriva à Pougues pour prendre les Eaux dans l'année 1738 ; il en commença l'usage, après une préparation convenable & le continua pendant un mois. Il étoit sur le point de le suspendre, lorsque par un événement des plus heureux il fut dans peu de tems délivré de ses souffrances ; il rendit par les selles & par les urines, une quantité considérable de pus & de matieres gluantes

tes ; cette évacuation fut suivie d'une guérison parfaite.

OBSERVATION XII^e.*Sur un délire mélancolique.*

Un homme de qualité mélancolique depuis quelques années, éprouvoit une grande partie des incommodités propres à cette maladie & sa raison s'obscurcissoit de tems en tems. On lui conseilla l'usage des Eaux de Pougues, il les prit en 1748, pendant quarante jours, il en fut sensiblement soulagé ; il les reprit l'année après, & il guérit. Il continua de les prendre sans nécessité pendant quelques années, pour se mettre à l'abri de toute rechute.

OBSERVATION XIII^e.*Sur une affection hypocondriaque.*

Un Ecolier de Bourges, hypocondriaque depuis deux ans de-

venoit de jour en jour plus triste & plus mélancolique, souffroit des tensions douloureuses dans l'hypocondre gauche, des étouffemens, des palpitations de cœur, des vertiges, des éblouissemens ; il étoit d'une constipation obstinée, & sa raison commençoit à se troubler. On le prépara à l'usage des Eaux de Pougues par celui des bains domestiques, du petit lait & de la purgation. Il prit les Eaux pendant un mois, & n'en obtint pas d'abord de soulagement sensible ; mais un mois après, tous les symptômes de sa mélancolie se mitigèrent. L'année suivante, il reprit les mêmes Eaux transportées chez lui (à *Issoudun.*) Il s'en trouvoit de mieux en mieux. La troisième année, il alla les prendre à la source ; & il guérit radicalement.

OBSERVATION XIVe.

Sur une dartre vive

Un homme d'un tempérament robuste, avoit une dartre vive au visage, qui l'incommodoit beaucoup. Il prit les Eaux de Pougues pendant quatre saisons : à la première, elles ne firent point d'effet ; à la seconde, la dartre diminua ; mais elle ne guérit totalement qu'à la quatrième, & ce fut sans retour. La résistance de cette dartre avoit lieu de nous surprendre, puisque ordinairement les dartres guérissent par le moyen des Eaux de Pougues, à la première ou à la seconde saison qu'on en fait usage.

OBSERVATION XVe.

Sur une Cacochymie scorbutique.

Un Marchand d'Orléans se plai-

gnoit de douleurs vagues dans le corps & dans les membres, principalement dans la région épigastrique ; il étoit d'une foiblesse & d'un abattement considérables, & son sang paroissoit disposé à la dissolution. Il prit les Eaux de Pougues pendant trois saisons, il en retira un soulagement sensible, il les avoit fait transporter chez lui ; il les prit à la source, les deux autres saisons, & en obtint une guérison parfaite.

OBSERVATION XVIe.

Sur un Rhumatisme goutteux.

Un Religieux souffroit violemment, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme goutteux & ne pouvoit calmer ses douleurs que par un usage fréquent des narcotiques. Il avoit tenté inutilement les effets de différentes eaux minérales chaudes, son rhumatisme

étoit toujours le même. Dès le deuxième jour de l'usage de celles de Pougues, qu'il prit en 1755, ses douleurs diminuèrent, il continua de les prendre pendant vingt cinq jours, & ne souffrit plus. L'hiver suivant, sur quelque ressentiment de douleurs, il reprit les Eaux de Pougues, transportées à Nantes en Bretagne, & il ne fut plus question de rhumatisme ni de douleurs.

Un Bourgeois, de la ville de Nevers, avoit déjà obtenu des Eaux de Pougues, en 1712, une guérison semblable à la précédente.

OBSERVATION XVII^e.*Sur une Jaunisse.*

Un Ecclésiastique, du diocèse d'Orléans, guérit, en 1740, par le moyen des Eaux de Pougues, d'une jaunisse invétérée, & si con-

sidérable, que les cuisses & les jambes en étoient devenues édemateuses.

OBSERVATION XVIII^e.*Sur une perte habituelle de semence.*

Un homme respectable, étoit presque épuisé par une perte continuelle de semence, qui provenoit de relâchement; il eut recours aux Eaux de Pougues, qu'il prit à la source, pendant trente-deux jours, dans l'année 1740.

OBSERVATION XIX^e.*Sur une Gonorrhée invétérée.*

Une personne du sexe étoit affligée depuis huit ans, d'une gonorrhée qui l'épuisoit & lui causoit des souffrances presque continuelles; les secours ordinaires de l'art n'avoient eu aucun succès, pour diminuer ni pour modérer l'irri-

tation ; elle prit les Eaux de Pougues à la source en 1742 , & guérit de cette incommodité dans une feule faifon.

OBSERVATION XX^e.*Sur une Stérilité.*

Une jeune Dame , mariée depuis dix ans , fans être devenue enceinte , prit les Eaux de Pougues à la source , pendant quarante jours ; lorsqu'elle les eut prises vingt jours , elle en mit quinze d'intervalle , & les reprit enfuite , avec un fuccès fi heureux , que dix mois après elle fit un garçon auffi robuste , qu'il étoit defiré.

OBSERVATION XXI^e.*Sur une Perte de fang.*

Une femme de Nevers étant épuifée par une perte qu'elle avoit

déjà depuis long-tems , en guérit en 1740 , par le feul fecours des Eaux de Pougues transportées.

OBSERVATION XXII^e.*Sur une fuppreffion de regles.*

Une Religieufe avoit , depuis deux ans , une fuppreffion totale de fes regles , qui lui caufoit un nombre d'incommodités , fymptomes ordinaires de cette maladie ; vingt-fix jours d'ufage des Eaux de Pougues , les firent reparoître , & le mois enfuite , elles reprirent leur cours ordinaire.

OBSERVATION XXIII^e.*Fureur utérine.*

La femme d'un Financier de Bourges , étant affligée de cette cruelle maladie , prit les Eaux de Pougues pendant deux ans , une faifon chaque année , fans y être

préparée; elle n'y trouva que peu de soulagement. Elle les reprit la troisième année, après une préparation convenable, par des saignées, des bains, des émoulliens, des tempérans; elle devint plus tranquille & guérit bientôt sans retour.

OBSERVATION XXIV^e.

Suppression des regles avec des vapeurs convulsives.

Une fille de campagne, tomba pendant l'hiver dans l'eau glacée & y demeura quelques heures; elle avoit ses regles, elles se supprimerent, & elle fut prise d'attaques de vapeurs convulsives, qui se renouvelloient tous les mois, & dureroient chaque fois pendant huit jours, à une attaque par jour. Au bout de dix mois, ses regles parurent très-imparfaitement, mais les attaques ne diminuerent pas.

Elle demeura cinq ans dans cet état, toutes sortes de remèdes lui étoient inutiles; on lui conseilla les Eaux de Pougues, elle les prit à la source pendant vingt jours, pendant la première saison de l'année 1753, & autant pendant la seconde. Vers le milieu de celle-ci, ses regles vinrent abondamment, elle n'eut qu'une seule attaque, & n'en eut plus depuis; l'année suivante, elle se maria, elle a fait des enfans, & jouit depuis ce tems-là, d'une santé parfaite.

OBSERVATION XXV^e.

Sur des pâles couleurs.

Une Demoiselle, de 21 ans, qui n'étoit point réglée, étoit accablée de pâles couleurs, avec une fièvre lente, & des appétits dépravés; elle n'avoit de goût que pour le plâtre, la craie, le charbon, le vinaigre, le sel, &c. On

la prépara à l'usage des Eaux de Pougues, par une saignée très-ménagée & la purgation; elles les prit à petites doses, l'année 1750, pendant trente jours, se purgea ensuite, & réitéra la purgation quinze jours après. Un mois ne s'étoit point encore écoulé depuis l'usage des Eaux, que les regles parurent, mais foiblement; les autres symptomes se soutenoient encore. Le second mois, les regles s'établirent dans un bon ordre, tous les accidens se dissipèrent & firent place à une santé parfaite.

OBSERVATION XXVI^e.

Sur des accidens survenus par la suppression des vuidanges.

Une Dame, de 22 ans, avoit fait une couche très-heureuse; huit jours après, elle eut un chagrin violent qui supprima ses vuidanges;

elles furent supprimées; elle devint pâle, foible, languissante & ses regles ne se rétablirent pas; elle ressentoit des douleurs sourdes avec pesanteur dans l'hypogastre, son appétit étoit totalement détruit, elle avoit un éloignement pour toutes sortes d'alimens, & même pour les plus exquis; tous ces symptomes l'avoient plongée dans un état de souffrances & de langueurs qui duroient depuis dix mois. On la prépara à l'usage des Eaux de Pougues, par la saignée du bras & la purgation; elle commença de les prendre, le mois d'Avril de l'année 1760, elle les prit à petites doses pendant vingt-sept jours, on fit fondre dans le premier verre, chaque matin, pendant huit jours, un gros de sel de *duobus*, on la repurgea à la fin des Eaux.

Cette malade se retira chez elle après l'usage des Eaux, avec tou-

tes ses incommodités qui , cependant , étoient un peu moins accablantes. Trois semaines après , elle eut une perte en blanc pendant six jours ; ses regles parurent quatre jours après l'écoulement en blanc , & furent abondantes. La perte blanche recommença après les regles , & cessa en huit ou dix jours ; la malade recouvra sa fanté , fit des enfans & les nourrit avec beaucoup de courage & de succès.

[Ces observations ont été faites par feu M. DE LA RUE, Intendant des Eaux minérales de Pougues, qui jouissoit d'une réputation méritée. Les deux suivantes ont été communiquées par M. MISSA, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.]

OBSERVATION XXVII.

Sur une obstruction au foie , une jaunisse , une mélancolie invétérées.

La Supérieure d'une Maison Religieuse de Paris, d'un tempérament sec & mélancolique , d'un teint jaunâtre , livide , plombé , d'une constipation habituelle , éprouvoit depuis longues années , à la suite d'un tems critique , de violentes chaleurs d'estomac ; étoit sans appétit , sentoit au gosier & dans la bouche une odeur d'œufs couvés , surtout les matins à jeun ; elle étoit d'ailleurs sujette , principalement dans le tems de la digestion qui étoit ingrate & laborieuse , à des maux de tête vifs & continuels , à des rapports nidoreux , à de fréquens hoquets , à des oppressions de poitrine vagues & irrégulièrement périodi-

ques : il lui montoit fréquemment des feux au visage ; elle éprouvoit des malaises , même des défaillances inopinées , elle avoit des sueurs froides deux ou trois heures après ses repas , tant de jour que de nuit , qui lui causoient de vives inquiétudes & lui faisoient souvent craindre la perte de ses jours. Ces accidens étoient tels , qu'elle n'étoit plus susceptible d'aucun travail suivi , ni d'aucune application longue & soutenue , & au point qu'ils lui interdisoient aussi souvent l'usage de la parole , outre qu'ils lui obscurcissoient la vue d'une manière momentanée : en un mot , son tempérament étoit si délabré , & ses forces si épuisées par la réunion de ces symptômes & de ces infirmités , qu'elle étoit forcée de mener une vie sédentaire , & qu'elle restoit volontiers assise dans son fauteuil.

Les médecines les plus actives ne la purgeoient pas , tandis qu'une chopine de petit lait simple & clarifié lui causoit des superpurgations , & quelquefois la dissenterie la plus cruelle & la plus opiniâtre.

M. Miffa , lui ayant fait prendre sans succès , plusieurs années , dans les différentes saisons , les Eaux de Vichi , les anciennes & les nouvelles Eaux Minérales de Passi , & d'autres Eaux ferrugineuses , même les remèdes tant galéniques que pharmaceutiques , les plus propres à remédier à ses maux les plus graves , qui étoient une obstruction au foie , la jaunisse , le dérangement d'estomac , & la langueur vaporeuse & mélancolique dont elle étoit attaquée depuis longtemps , lui conseilla d'aller prendre les Eaux de Pougues à leur source.

Elle les prit en effet à Nevers, (ville voisine de ce Bourg) mais seulement une quinzaine de jours. Elle en ressentit un soulagement marqué dès le troisieme. Elle n'en buvoit d'abord qu'une pinte, le matin à jeun; cependant elles la purgeoient, la faisoient aller six à sept fois à la selle, & toujours copieusement. Elle en prit ensuite jusqu'à deux pintes chaque matin; ce qui l'évacua encore plus & donna lieu à M. de la Rue, son Médecin, d'observer qu'elle en étoit purgée trop abondamment, qu'elle en étoit fatiguée, & que ses forces en étoient aussi plus affoiblies; c'est pourquoi il lui conseilla de se restreindre à une pinte par jour. Elle en continua ainsi l'usage avec un bon régime, avec assez de succès pour que l'appétit lui revînt par degrés, que ses infirmités diminuassent de jour en

jour, & enfin pour qu'elle en obtînt la guérison, quelques mois après avoir repris le gouvernement de sa Communauté.

OBSERVATION XXVIIIe.

Sur un engorgement schirreux au foie & un ictere confirmé

Les Médecins de Melun & de Nevers conseillèrent en 1767, à une Religieuse qui fut la compagne de voyage de celle qui fait le sujet de l'Observation précédente, d'aller prendre à leur source les Eaux Minérales de Pougues, pour un engorgement schirreux au foie, & un ictere universel & confirmé.

Elle en fit usage pendant un mois; elles la purgeoient beaucoup, lui procuroient un appétit dévorant; de sorte qu'elles lui firent le bien le plus marqué, & la mirent en état de retourner dans son Couvent, assez satisfaite

pour se savoir bon gré d'en avoir fait le voyage, & de les avoir bues avec autant d'exactitude que de persévérance, & le régime le plus fidele & le plus sévère.

CONCLUSION.

IL en est de l'usage des Eaux Minérales de Pougues, comme de celui de toutes les autres Eaux, tant froides & ferrugineuses que chaudes & Thermales. Elles ne réussissent parfaitement aux malades, qu'autant qu'ils les boivent à la quantité d'une pinte ou une pinte & demie au plus, les matins à jeun, & avec une proportion relative à l'estomac, à l'état des forces, & au besoin physique de leur individu; qu'on se garantit, avant & pendant leur usage, des violentes passions de l'ame qu'on se prépare à leur effet par des

précautions nécessaires; qu'on les favorise & soutient par des remèdes convenables à la nature, au génie, au caractère de la maladie; qu'autant qu'on les approprie au tempérament de ceux qui y ont recours, qu'on les seconde par la pratique d'un régime choisi, concerté, fidele; & en un mot, qu'on les accompagne d'un exercice modéré & pris à propos, au grand air & dans des lieux rians & variés par leur situation.

F I N.

APPROBATION
DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un manuscrit intitulé : *Observations sur l'usage des Eaux Minérales de Pougues, &c. par M. Raulin*, dans lequel je n'ai trouvé rien qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce vingt-trois Mai mil sept cent soixante neuf.

MISSA.

TABLE
DES CHAPITRES.

POUR LES OBSERVATIONS.

Par M. Raulin.

- C**HAP I. *Généralités sur les Eaux Minérales de Pougues.* Pag. 1.
- II. *Maladies auxquelles les Eaux de Pougues sont propres.* 10.
- III. *Maladies auxquelles les Eaux de Pougues sont contraires.* 15.
- IV. *Précautions nécessaires avant l'usage des Eaux Minérales de Pougues ; saison dans laquelle on doit les prendre.* 20.
- V. *Ordre que l'on doit observer en prenant les Eaux à la fontaine de Pougues ; la quantité qu'on peut en prendre.* 29.
- VI. *Régime que l'on doit observer pendant & après l'usage des Eaux de Pougues.* 42.
- VII. *Accidens qui peuvent survenir aux malades qui prennent les Eaux de Pougues ; moyens d'y remédier.* 51.
- VIII. *Anciennes Observations sur des*

TABLE DES CHAPITRES:

*Maladies guéries par les Eaux de
Pougues.* 68.

IX. *Nouvelles Observations sur des ma-
ladies guéries par les Eaux Minérales*
89.

93.

Fin de la Table des Chapitres.